

Formation aux représentants du personnel des CSE en matière économique - Initiale (3 jours)

Ressources humaines IRP

Référence de la formation : **U004**

Villes : **Strasbourg, Colmar, Mulhouse**

Maîtrisez les informations nécessaires à votre fonction de membre du Comité économique et Social



En présentiel ou à distance **Accessible**

Durée : **3 jours (21 heures)**

Tarif Inter : **1 390 € net**

[Tarif intra sur demande](#)

Mise à jour le 5 juin 2026

Vous êtes élu au CSE et souhaitez participer de façon active et constructive à la vie de l'entreprise ?

Ce module de formation vous permettra de comprendre le rôle économique du CSE, ses moyens et ses missions. Vous serez formé tant à la partie réglementaire qu'économique et découvrirez comment mettre en œuvre des actions de prévention.

Des apports théoriques et pratiques vous permettront d'acquérir des outils utiles dans votre pratique.

Objectifs de la formation

- Exercer efficacement le mandat de membre du Comité Social et Économique (CSE) dans une entreprise de plus de 50 salariés
- Comprendre et interpréter les principaux indicateurs économiques et financiers
- Echanger de manière éclairée avec l'employeur sur la vie économique de l'entreprise
- Gérer les budgets du CSE

A qui s'adresse la formation ?

Public

- Conformément à l'article L.2315-63 du Code du travail : les membres titulaires du CSE (comité social et économique) élus dans les organisations d'au moins 50 salariés
- Les représentants du personnel, les membres du Bureau, les représentants syndicaux

Pré-requis

- Aucun

Les points forts de la formation

- Formation en adéquation avec les évolutions de la réglementation en matière de santé, sécurité et conditions de travail des élus du CSE

Programme de la formation

1. Faire fonctionner le CSE au quotidien

- Comprendre la place des élus du CSE dans les organisations
- Exercer son mandat : les rôles, les missions et les moyens des membres du CSE (réunions, délégations, locaux et matériels, différentes commissions...),
- Comprendre la composition du CSE (président, secrétaire, trésorier, référents...)
- Mettre en place et faire vivre l'organisation interne du CSE :
 - instaurer le règlement intérieur,
 - mener les réunions,
 - quantifier les moyens,
 - gérer les interventions des membres, les cas échéants mettre en place les commissions,
- Identifier les facteurs clés de réussite du mandat d' élu du CSE, appréhender les principes du dialogue social et accompagner les transformations par la concertation

2. Exercer efficacement ses attributions économiques

- Appréhender le fonctionnement économique et social des organisations (entreprises, associations)
- Identifier les acteurs économiques de l'entreprise, leurs rôles et leurs interactions possibles avec les membres du CSE
- S'approprier les notions nécessaires à l'analyse comptable et économique :
 - le vocabulaire,
 - les différents documents comptables (compte de résultat, bilan),
 - les indicateurs de performance, etc
- Mettre en œuvre efficacement les moyens et outils du CSE pour apprécier la rentabilité et la santé financière de son entreprise :
 - les informations-consultations,
 - la BDESE,
 - le droit d'alerte,
 - le recours à expertise...
- Réaliser l'analyse comptable et économique de l'entreprise, être force de proposition et savoir argumenter lors des consultations récurrentes et ponctuelles, notamment dans le cadre de la consultation sur la situation économique et financière de l'entreprise

3. Gérer les budgets du CSE

- Distinguer les ASC (activités sociales et culturelles) et les activités de fonctionnement (AEP : attributions économiques et professionnelles)
- Gérer les budgets dans le respect des règles URSSAF et légales, réaliser la comptabilité, calculer les recettes et les dépenses
- Etablir les bilans périodiques conformément aux recommandations

Modalités de la formation

Modalités pédagogiques

La formation revêt un caractère théorique et pratique, elle tend à initier les représentants du personnel aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels, améliorer la santé et la sécurité ainsi que les conditions de travail et de vie des salariés dans l'entreprise.

De nombreux cas pratiques (photos, vidéos, simulations) seront ainsi traités tout au long de la formation.

Évaluation des connaissances

L'intervenant vérifie régulièrement au cours de la formation le degré d'atteinte des objectifs pédagogiques à travers des exercices d'application, des simulations ou des études de cas

Organisation

Formation à distance et en présentiel

Validation de la formation

Attestation d'évaluation des acquis
Attestation de suivi de formation

Chiffres clés

92 %

de recommandation
en 2025

93 %

de satisfaction
en 2025

81 %

de réussite CCE
en 2025